

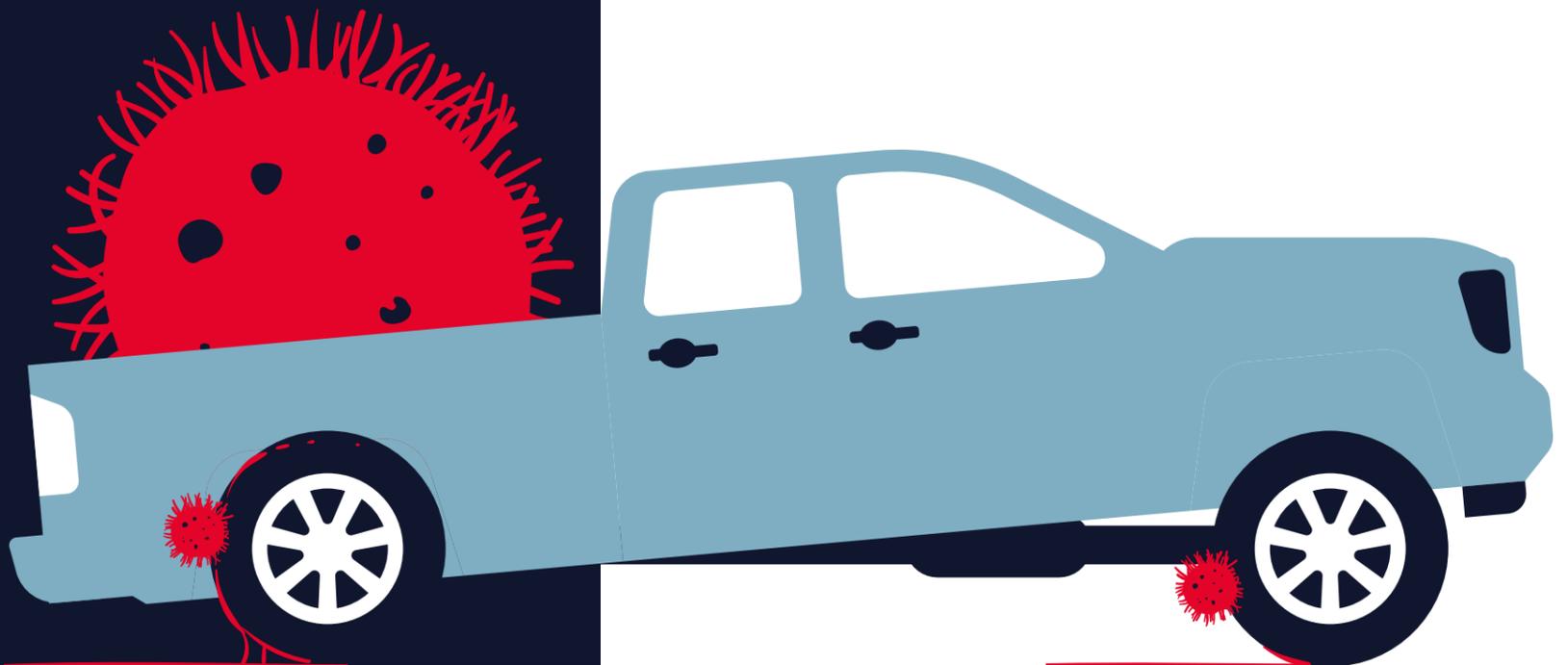
# PESTE PORCINE AFRICAINNE



La peste porcine africaine (PPA) est une maladie hautement contagieuse des porcs domestiques et sauvages. Il n'existe pas de vaccin contre cette maladie. Elle ne représente pas de danger pour la santé humaine mais peut mener à de sévères pertes économiques dans votre production.

Adoptez des mesures préventives strictes dans votre élevage.

**Protégez votre exploitation et celles de vos voisins.**



**La PPA**  
**tue les porcs**



**Élevages commerciaux de porcs**

**Ne soyez pas le transporteur d'une maladie mortelle pour les porcs**

## RESPECTEZ LES PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES



Déclarez tout cas suspect (vivant ou mort) aux Services vétérinaires



Assurez-vous que tous vos travailleurs et visiteurs connaissent les règles de biosécurité



Nettoyez et désinfectez le matériel et les équipements qui entrent et sortent de l'établissement



Évitez tout contact direct ou indirect avec les sangliers. Mettez en quarantaine les nouveaux porcs de votre élevage



Ne nourrissez pas vos porcs avec des résidus non traités ou des déchets de cuisine contenant de la viande

Pour plus d'informations :  
[www.oie.int/ppa](http://www.oie.int/ppa)



ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ ANIMALE  
Protéger les animaux, préserver notre avenir